

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Interprime 538 Grey White

Section 1. Identification

Interprime 538 Grey White

: Identificateur SGH du produit

CPA535

: Code du produit

Application professionnelle de revêtements et d'encre
Application industrielle de revêtements et d'encre

: Utilisations identifiées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Non applicable.

International Paint Ltd.
Stoneygate Lane
Felling
Gateshead
Tyne and Wear
NE10 0JY UK
Tel: +44 (0)191 469 6111

Fax: +44 (0)191 438 3711

: Données relatives au fournisseur

+44 (0)191 469 6111 (24H)

: Numéro de téléphone d'appel d'urgence (avec les heures d'ouverture)

sdsfellinguk@akzonobel.com

: Adresse email de la personne responsable pour cette FDS

Section 2. Identification des dangers

LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3
TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE (Effets narcotiques) - Catégorie 3
TOXICITÉ AIGUË POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 2
TOXICITÉ À LONG TERME POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 2
Pourcentage du mélange constitué de composants de toxicité inconnue : 2%

: Classification de la substance ou du mélange

Éléments d'étiquetage SGH



: Pictogrammes de danger

Attention

: Mention d'avertissement

Liquide et vapeurs inflammables.

: Mentions de danger

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Section 2. Identification des dangers

Porter des gants de protection. Porter un équipement de protection des yeux ou du visage. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage et de manutention antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter de respirer les vapeurs. : **Prévention**

Recueillir le produit répandu. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. : **Intervention**

Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. : **Stockage**

Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales. : **Élimination**

Aucun connu. : **Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification**

Section 3. Composition/informations sur les composants

Mélange : **Substance/préparation**

Classification	Numéro CAS	% en poids	Nom des composants
STOT SE 3, H336 (Effets narcotiques) Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411	64742-82-1	>=15 - <20	naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré
Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	7779-90-0	>=0.25 - <2.5	bis(orthophosphate) de trizinc
Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H335 and H336 (Irritation des voies respiratoires et Effets narcotiques) Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411	64742-95-6	>=0.25 - <2.5	solvant naphta aromatique léger (pétrole)
Acute Tox. 4, H312 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317 Carc. 2, H351	96-29-7	>=0.1 - <1	butanone-oxime

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers secours

Description des premiers soins nécessaires

Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. En cas d'irritation, consulter un médecin. : **Contact avec les yeux**

Section 4. Premiers secours

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Consulter un médecin. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

: Inhalation

Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.

: Contact avec la peau

Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissements dans les poumons. Consulter un médecin. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

: Ingestion

Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Aucun effet important ou danger critique connu.

: Contact avec les yeux

Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Peut provoquer somnolence ou vertiges.

: Inhalation

Aucun effet important ou danger critique connu.

: Contact avec la peau

Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC).

: Ingestion

Signes/symptômes de surexposition

Aucune donnée spécifique.

: Contact avec les yeux

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

: Inhalation

nausées ou vomissements

migraine

somnolence/fatigue

étourdissements/vertiges

faiblesse musculaire

évanouissement

Aucune donnée spécifique.

: Contact avec la peau

Aucune donnée spécifique.

: Ingestion

Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

: Note au médecin traitant

Pas de traitement particulier.

: Traitements spécifiques

Section 4. Premiers secours

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche.

: **Protection des sauveteurs**

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Utiliser de la poudre chimique sèche, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse.

: **Moyens d'extinction appropriés**

Ne pas utiliser de jet d'eau.

: **Moyens d'extinction inappropriés**

Liquide et vapeurs inflammables. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. Cette substance est toxique pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

: **Dangers spécifiques du produit**

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone
monoxyde de carbone
oxydes de soufre
oxydes de phosphore
oxyde/oxydes de métal

: **Risque lié aux produits de décomposition thermique**

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

: **Mesures spéciales de protection pour les pompiers**

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

: **Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie**

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

: **Pour les non-secouristes**

Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ».

: **Pour les secouristes**

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités. Recueillir le produit répandu.

: **Précautions pour la protection de l'environnement**

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

: **Petit déversement accidentel**

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit répandu. Nota : Voir Section 1 pour le contact en cas d'urgence et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

: **Grand déversement accidentel**

Section 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux de stockage et dans des espaces confinés à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

: **Mesures de protection**

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

: **Conseils sur l'hygiène professionnelle en général**

Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder sous clef. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager sur le plancher. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas

: **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Section 7. Manipulation et stockage

stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Section 8. Contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Aucun.

Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les moyens de contrôle automatique intégrés devront permettre de maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation antidéflagrant.

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

: Contrôles techniques appropriés

: Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Mesures de protection individuelles

Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes de sécurité avec protections latérales.

: Mesures d'hygiène

: Protection des yeux/du visage

Protection de la peau

Utiliser des gants homologués EN 374 résistants aux produits chimiques : gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes. Recommandé : Viton® ou Gants en nitrile. Gants recommandés sont basé sur le solvant le plus commun dans ce produit. Pour un contact prolongé ou fréquemment répété, des gants de classe de protection 6 (temps de rupture supérieur à 480 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. Pour un contact bref, des gants de classe de protection 2 ou classe supérieure (temps de rupture supérieur à 30 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. L'utilisateur doit vérifier que les types de gants qu'il choisit de porter pour la manipulation de ce produit est le plus approprié et prend en compte les conditions d'utilisation particulières, conformément aux indications stipulées dans l'évaluation des risques de l'utilisateur. AVIS : Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants, sans en exclure d'autres : autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants. Les crèmes protectrices peuvent contribuer à protéger les zones cutanées exposées. Cependant, il est recommandé de ne pas les appliquer après le début de

: Protection des mains

Section 8. Contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

l'exposition.

L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit. En cas de risque d'inflammation lié à l'électricité statique, porter des vêtements de protection antistatiques. Pour une protection maximale contre les décharges d'électricité statique, les vêtements doivent inclure une combinaison, des chaussures et des gants antistatiques.

: **Protection corporelle**

Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.

: **Autre protection cutanée**

Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d'air, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

: **Protection respiratoire**

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect

Liquide.

: **État physique**

Blanc grisâtre.

: **Couleur**

Solvant.

: **Odeur**

Non disponible.

: **Seuil olfactif**

Non applicable.

: **pH**

Non disponible.

: **Point de fusion**

Plus basse valeur connue: >142°C (>287.6°F)(naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré).

: **Point d'ébullition**

Vase clos: 35°C (95°F)

: **Point d'éclair**

Non disponible.

: **Taux d'évaporation**

Non disponible.

: **Inflammabilité (solide, gaz)**

Plus grande gamme connue: Seuil minimal: 0.7% Seuil maximal: 6.5% (naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré)

: **Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)**

Non disponible.

: **Pression de vapeur**

Non disponible.

: **Densité de vapeur**

1.53

: **Densité relative**

Insoluble dans les substances suivantes: l'eau froide.

: **Solubilité**

Non disponible.

: **Coefficient de partage: n-octanol/eau**

Non disponible.

: **Température d'auto-inflammabilité**

Non disponible.

: **Température de décomposition**

Cinématique (température ambiante): 100 mm²/s (100 cSt)

: **Viscosité**

Section 10. Stabilité et réactivité

Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.

: **Réactivité**

Le produit est stable.

: **Stabilité chimique**

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

: **Possibilité de réactions dangereuses**

Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas mettre sous pression, couper, souder, braser, perforeur, meuler les conteneurs ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation.

: **Conditions à éviter**

Réactif ou incompatible avec les matières suivantes :
matières comburantes

: **Matières incompatibles**

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

: **Produits de décomposition dangereux**

Section 11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Exposition	Dosage	Espèces	Résultat	Nom du produit/composant
-	8400 mg/kg	Rat	DL50 Orale	solvant naphta aromatique léger (pétrole)
-	1001 mg/kg	Rat	DL50 Cutané	butanone-oxime

Irritation/Corrosion

Observation	Exposition	Potentiel	Espèces	Résultat	Nom du produit/composant
-	24 heures	-	Lapin	Yeux - Faiblement irritant	solvant naphta aromatique léger (pétrole)
-	100 microliters	-	Lapin	Yeux - Irritant puissant	butanone-oxime
-	100 microliters	-	Lapin	Yeux - Irritant puissant	butanone-oxime

Sensibilisation

Non disponible.

Mutagénicité

Non disponible.

Cancérogénicité

Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Tératogénicité

Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Section 11. Informations toxicologiques

Organes cibles	Voie d'exposition	Catégorie	Nom
Effets narcotiques Irritation des voies respiratoires et Effets narcotiques	Non applicable. Non applicable.	Catégorie 3 Catégorie 3	naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Non disponible.

Danger par aspiration

Résultat	Nom
DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1 DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1	naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Non disponible.

: Informations sur les voies d'exposition probables

Effets aigus potentiels sur la santé

Aucun effet important ou danger critique connu.

: Contact avec les yeux

Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Peut provoquer somnolence ou vertiges.

: Inhalation

Aucun effet important ou danger critique connu.

: Contact avec la peau

Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC).

: Ingestion

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Aucune donnée spécifique.

: Contact avec les yeux

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

: Inhalation

nausées ou vomissements

migraine

somnolence/fatigue

étourdissements/vertiges

faiblesse musculaire

évanouissement

Aucune donnée spécifique.

: Contact avec la peau

Aucune donnée spécifique.

: Ingestion

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Exposition de courte durée

Non disponible.

: Effets potentiels immédiats

Non disponible.

: Effets potentiels différés

Exposition prolongée

Non disponible.

: Effets potentiels immédiats

Non disponible.

: Effets potentiels différés

Effets chroniques potentiels pour la santé

Non disponible.

Aucun effet important ou danger critique connu.

: Généralités

Aucun effet important ou danger critique connu.

: Cancérogénicité

Aucun effet important ou danger critique connu.

: Mutagénicité

Aucun effet important ou danger critique connu.

: Tératogénicité

Section 11. Informations toxicologiques

Aucun effet important ou danger critique connu.

: Effets sur le développement

Aucun effet important ou danger critique connu.

: Effets sur la fertilité

Mesures numériques de la toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Non disponible.

Section 12. Informations écologiques

Toxicité

Exposition	Espèces	Résultat	Nom du produit/composant
48 heures	Daphnie - Daphnia magna	Aiguë CE50 0.04 mg/l	bis(orthophosphate) de trizinc
72 heures	Algues - Selenastrum capricornutum	Aiguë CI50 0.136 mg/l	
96 heures	Poisson - Lepomis Macrochirus	Aiguë CL50 0.021 mg/l	butanone-oxime
96 heures	Poisson - Oncorhynchus Mykiss	Aiguë CL50 0.05 mg/l	
96 heures	Poisson - Pimephales promelas	Aiguë CL50 843000 à 914000 µg/l Eau douce	

Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité	Photolyse	Demi-vie aquatique	Nom du produit/composant
Non facilement	-	-	naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré
Facilement	-	-	
			solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel	FBC	LogP _{ow}	Nom du produit/composant
élevée	10 à 2500	-	naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré
élevée	60960	-	
élevée	10 à 2500	-	bis(orthophosphate) de trizinc
faible	5.011872336	0.63	solvant naphta aromatique léger (pétrole)
			butanone-oxime

Mobilité dans le sol

Non disponible.

: Coefficient de répartition sol/eau (K_{oc})

Aucun effet important ou danger critique connu.

: Autres effets néfastes

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Les vapeurs des résidus de produits peuvent former une atmosphère très inflammable ou explosive à l'intérieur du récipient. Ne pas couper, souder ou broyer les récipients usagés si l'intérieur n'a pas été soigneusement nettoyé. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

: **Méthodes d'élimination**

Section 14. Informations relatives au transport

IATA	IMDG	UN	
UN1263	UN1263	UN1263	Numéro ONU
PAINT	PAINT. Marine pollutant (Naphtha (petroleum), hydrodesulfurized heavy)	PEINTURES	Nom d'expédition des Nations unies
3 	3  	3 	Classe(s) de danger pour le transport
III	III	III	Groupe d'emballage
No.	Yes.	Non.	Dangers pour l'environnement
The environmentally hazardous substance mark may appear if required by other transportation regulations.	The marine pollutant mark is not required when transported in sizes of ≤5 L or ≤5 kg.	-	Autres informations

Non applicable.

: **Code IMDG, Groupe de séparation**

Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

: **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non disponible.

: **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Section 15. Informations réglementaires

Ce produit (y compris ses ingrédients) ne sont pas soumis à des réglementations nationales et régionales spécifiques connues.

: **Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable au produit en question**

Section 16. Autres informations

Justification

Justification	Classification
D'après les données d'essai Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul	Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336 (Effets narcotiques) Aquatic Acute 2, H401 Aquatic Chronic 2, H411

Historique

05/08/2014.

: **Date d'impression**

05/08/2014.

: **Date d'édition/Date de révision**

Aucune validation antérieure.

: **Date de la précédente édition**

1

: **Version**

ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

: **Légende des abréviations**

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogK_{ow} = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL 73/78 = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

NU = Nations Unies

Non disponible.

: **Références**

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

REMARQUE IMPORTANTE : les informations figurant dans cette fiche technique (lesquelles peuvent être modifiées de temps à autre) ne se veulent pas exhaustives, elles sont présentées de bonne foi et sont considérées comme correctes à la date à laquelle le document a été préparé. Il incombe à l'utilisateur de vérifier que cette fiche technique est à jour avant d'utiliser le produit auquel elle se rapporte.

Les personnes utilisant ces informations doivent tirer leurs propres conclusions quant à la pertinence du produit concerné pour leurs besoins avant l'utilisation. Lorsque ces usages sont différents des usages expressément recommandés dans cette fiche de données de sécurité, l'utilisateur se sert du produit à ses propres risques.

CLAUDE DE NON-RESPONSABILITÉ DU FABRICANT : les conditions, méthodes et facteurs affectant la manipulation, le stockage, l'application, l'utilisation et l'élimination du produit ne relèvent pas du contrôle ni des connaissances du fabricant. Par conséquent, le fabricant n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne tout événement préjudiciable susceptible de se produire lors de la manipulation, du stockage, de l'application, de l'utilisation, de l'utilisation abusive ou de l'élimination du produit et, dans la mesure où la législation applicable le permet, le fabricant décline expressément toute responsabilité pour les pertes, dommages et/ou dépenses résultant de ou liées de quelque façon que ce soit au stockage, à la manipulation, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. La manipulation, le stockage, l'utilisation et l'élimination du produit en toute sécurité relèvent de la responsabilité des utilisateurs. Ceux-ci doivent se conformer à toutes les réglementations applicables en matière de santé et de sécurité.

Sauf accord contraire de notre part, tous les produits fournis par nous sont soumis aux conditions de

Section 16. Autres informations

l'entreprise, lesquelles comprennent une clause de limitation de responsabilité. Veuillez à vous référer à ces conditions et/ou au contrat applicable que vous avez conclu avec AkzoNobel (ou son entreprise affiliée, selon le cas).

© AkzoNobel